

ANTHROPOLOGIE DU MALI

Introduction

Les sociologues du tiers monde ont longtemps pensé qu'il existait une sociologie « périphérique ». Il y a selon eux, des lois propres au développement périphérique qui, en dépit des échanges avec le « centre » crée une sorte de particularisme.

Notre étude de la sociologie du Mali vise les objectifs suivants : faire une représentation des réalités socioéconomiques du pays, d'étudier la nature, la structure et le mouvement de ses institutions, et d'en dégager les perspectives.

Ensuite, sur le plan académique, nous voulons fournir un manuel servant de cadre théorico – méthodologique pour toute étude « scientifique » sur le Mali.

Aussi, elle se veut une réflexion générale sur le Mali, c'est - à- dire l'étude de toutes les composantes de la vie sociale (physique, historique, ethnique, économique, politique, démographique, etc.). Enfin, elle se veut une analyse « compréhensive », mais non pas au sens wébérien seulement.

Mais n'oubliant pas que pour qu'une analyse devienne réellement sociologique, il faut qu'elle appréhende ces trois dimensions dans leur interaction.

I. Généralité sur l'anthropologie:

De (grec anthropos = homme et logo = science, étude), étude philosophique de l'homme, qui a connu un large développement au cours des dernières années.

Ses idées essentielles et sa méthodologie remontent aux travaux de M. Scheler « **La situation de l'homme dans le monde** » (1928), de H.

Plessner « **Les étapes de l'organique et l'homme. Introduction à l'anthropologie philosophique** » (1928).

L'anthropologie se divise en deux grands courants de pensée :

- L'anthropologie physique étudie les races humaines et leurs caractères anatomo-physiologiques (dimensions et forme du crane, taille, couleur des cheveux, etc.)
- L'anthropologie culturelle étudie la culture des sociétés et groupes sociaux (histoire, droit, morale, religions, arts, techniques, langues, coutumes, etc.).

a. Méthodologie

(Du grec gennetikos : propre à la génération), méthode d'étude des phénomènes naturels et sociaux fondée sur l'analyse de leur développement.

Elle exige que soient établies :

- 1-Les conditions initiales du développement,
- 2-Ses principales étapes,
- 3-Ses tendances fondamentales, les grandes lignes de ce développement.

Enfin, nous voulons par ce travail, poser les bases scientifiques de la « Sociologie Malienne ». Etudier ses lois et principes généraux .Le besoin d'un mode rationnel de pensée, dans la logique et la théorie de la connaissance.

II. Le Pays :

a- Présentation

Le Mali, (République du Mali ancien soudan français), situé au centre de l'Ouest africain, le pays se caractérise par sa continentalité et se trouve encerclé par sept Etats : l'Algérie au Nord – la Côte d'Ivoire et Guinée au sud –ouest –le Burkina –Faso et le Niger à l'est, le Sénégal et Mauritanie à l'Ouest.

Le Mali se caractérise par sa grande superficie : 1.240.000 km² ; sa continentalité :(sans débouchés sur la mer) et sa situation géographique (entre le 10^e et le 25^e de la latitude Nord) qui lui permet d'avoir trois régions climatiques, seule la région équatoriale lui fait défaut. Le pays est drainé par le Niger, de source guinéenne qui est le plus grand fleuve de l'ouest –africain et le troisième d'Afrique par sa longueur : 4200 km dont 1500 au Mali et d'autre par le fleuve Sénégal qui prend sa source dans les plateaux du Fou ta –Jalon long 1.790 km dont 700 km au Mali.

Le Mali a pour population environ 12.000.000 d'habitants (croissance démographique :près de 3% par an), capitale Bamako ; sa nature de l'Etat est République démocratique depuis Mars 1991, sa langue officielle est le français (langue vernaculaire :bambara) .Monnaie franc CFA .Principales ethnies :Bambaras ,Foulbés ,Sarakolés ,Malinkés ,Dogons(noirs) .Touareg ,Maures(blancs).

PNB (1991) : 2,4 milliards de dollars. PNB/habitant : 280 dollars.

Aide internationale : 495,3 millions de dollars (versements nets).

Budget (1991) : recettes 224,95 milliards de Fcfa ; dépenses 230,79 milliards. Dette extérieure (1990) : 2,4 milliards de dollars.

Importations (1990) : 606 millions de dollars (dont 10% de produits alimentaires) ; exportations : 340 millions de dollars (dont45% de coton, 26% de produits animaux, 12,7% d'or).

Agriculture : - 46% du PIB en 1991. Productions végétales (1991-1992) : céréales sèches (mils et maïs) 1,8 millions de tonnes ; riz445.000tonnes ; arachides : 150.000 t ;

Canne à sucre 300.000 t

Coton : 275.000 t

Pêche- élevage- poissons : 100.000 t

Cheptel :

- bovins : 5 millions de têtes
- ovins – caprins : 12,7 millions
- asins : 0,6 million
- camélidés : 250.000

Mines et Industrie

12,2% du PIB en 1989.

Productions :

Pierre à chaud : 12.000 t

Marbre : 175.000 t

Phosphate : 10.000 t

Or : 4 t

Source : Géographie de l'Afrique 9^{ème} année 1972

Electricité (1988) : 205 millions de KWH, sans compter la production du barrage de Manantali,

Tourisme : Recettes touristiques : 37 millions de dollars de devises en 1988.

Religion : Musulmans (80 %), animistes (19%), chrétiens (1%).

Le pays possède 3 régions climatiques :

le soudanien : au sud, avec une saison pluvieuse de 7 à 5 mois et une saison sèche de plus en plus prolongée vers le nord ;

Le sahélien : au centre, caractérisé par une sécheresse qui dure de huit à neuf mois ;

Le saharien : au nord caractérisé par une sécheresse presque constante on peut observer à l'ombre 40°, à la nuit, jusqu'à 5 et même moins quelques fois.

III. Ethnologie :

La période Paléanthropienne est celle de l'homme de Neandertal puis celle de l'homme de type moderne et eut lieu il y a 35 ou 40 000 ans. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'apparaît ' l'homme d'Asselar' (Mali) qui est enfin un véritable nègre.

Selon Maurice Delafosse dans « Le haut Sénégal – Niger », les peuples du Mali appartiennent à deux races (blanche noire) et se repartissent en sept familles dont deux de race blanche plus ou moins mélange (la famille Sémitique et la famille Hamitique ou Chamitique) et cinq de race noire (les familles Tekrourienne ou Toucouleur, Songhaï, Mande, Senoufo et Voltaïque).

Quand à D. P. De Pedrals, dans « Manuel Scientifique de l'Afrique Noire », il souligne que : « l'idéal est de déceler un élément anatomique ou morphologique ou physiologique permanent des races, sous races, peuples tribus et fractions... », De la manière dont on procède en zoologie.

Nègres et négroïdes représentent 75 à 80% de la population totale. L'expression « Populations Paleonegritiques », inventée par les ethnologues allemands, signifie « Nègres Primitifs » : les Dogon du Mali.

A. Les familles Sémitique et Hamitique :

1. Les Maures :

Ils sont considérés comme les descendants des berbères Zenaga du sud marocain.

Au Mali, ils constituent deux groupes importants : l'un au dessus et l'autre au dessous de Tombouctou, c'est à dire entre le 16° et 18° degré de la latitude Nord et le 4° et 6° degré de la longitude Ouest.

Leur population est estimée à 78 800 soit environ 1,63% de la population totale.

- . Les Maures d' Azaouad, de famille sémitique (arabe) comprenant deux tribus : les Berabich et les Kounta.

- . Les Maures du Hodh, appartenant aux deux familles (sémitique – hamitique) et comprenant sept tribus principales : les Regueibat, les Idao-Aich, les Ahl-Tichit, les Oulad-Mbarek, les Oulad-Nasser, les Mejdouf et les Oulad-Delim, les Chorfa.

2. Les Touareg (Targui au singulier) sont des nomades berbères du Zenega.

En se fiant à certains indices, on pourrait être amené à penser que les Touareg pourraient bien descendre des populations qui habitaient jadis les régions formant aujourd'hui le sud de la Tunisie et la Libye et auxquelles les Arabes avaient lors de leur première invasion, au VIIe siècle de l'ère chrétienne, ce nom générique de « Berbères ».

En effet, la tente des Touareg répond aux habitations de ces peuples, en outre, le tfinar qu'ils parlent est un dialecte berbère et le tfinar qu'ils utilisent est un alphabet berbère.

Rouget, en 1897 donnent quelques précisions utiles sur les Touareg de la région de Tombouctou :

a-les **Imochar** ou Imaggaren (guerrier) appartiennent à la grande peuplade Libico-berbère.

b-les **Imrad** ou tributaires, sont les vestiges d'anciennes tribus sahariennes soumises par la défaite.

C-les Bellah ou captifs, dont plusieurs tribus ont recouvré leur indépendance mais tout en conservant les mœurs de leurs anciens maître ;

d- la tribu maraboutique, tantôt groupée, tantôt éparpillée, par fractions chez les tribus guerrières -(Iguellad –Chérifien – Kel –Es – Souk).

B. La famille Tekrourienne de race noire :

1. Les Peuls ou Foulbé :

Il est généralement admis que les peuls descendent de « nomades blancs » venus du Nord et dont le premier noyau se serait installé, au haut Moyen-Age, sur les bords du Sénégal.

Ceux du Macina du se répandirent dans le Soudan et arrivèrent dans l'Aoukar, c'est-à-dire le long de la frontière mauritano-malienne, allant de Niafunké au cercle de Kayes, Tenenkou, Niono, Nara, Nioro, Yelimané, Mopti, Douentza, Djnné et Macina.

Au Mali les peuls représentent 550.000 personnes 11% de la population totale.

NB : Tout semble corroborer l'ascendance peule des khassonké : mêmes caractères physiques, mêmes noms patronymiques : Diallo-Diakité-Sidibé-Sangaré. Ils sont au nombre de 75.000 soit 1,50% de la population.

L'aristocratie peule repose sur quatre rameaux principaux :

- 1- les Bâ ou ouroubé-Sangaré-Sy-Barry ;
- 2- les Dia ou Diawbé-Diakité ;
- 3- les Diallo ou ka dienguelbé-Kane ;
- 4- les So ou Wolabé-Sidibé et d'autres rameaux secondaires au groupe. C'est ainsi que Bâ a pour équivalent Diakité, Sow = Sidibé, Barry = Sangaré ; et d'autres familles telles que Cissé-Dicko-Tall-Thiam-Kanté-Bocoum-Landouré-Gol fa-Bathily-Yarnangoré-Tamboura-Koita- Lah, etc.

2. Groupe Manding :

a. Les Bamana : (refus du maître)

La grande masse des bamana est répartie entre les régions de Ségou-Niono-Béledougou-Kaarta-Koulikoro-Dioila-Banamba-Bougouni-Yanfolila-Kolondièba et Sikasso.

Les bamana et assimilés sont au nombre de 1.665.000 individus soit 34,50% de la population totale du Mali.

Ils se composent de : Coulibali , Diarra, Samaké, etc.

b- Les Malinké ou Manika :

Les Malinkés sont ceux dont l'histoire domine le Mali et paraissent unis aux bambara que révèlent les caractères suivants : type physique, communauté de langue et surtout une unité quasi-totale des mœurs, de coutumes, de croyances et de pratiques religieuses.

Au Mali, le peuple Malinké se compose de 300.000 individus, soit 6,10% de la population totale. Les malinkés seraient venus de l'Est à une époque très reculée. Mais pour certains ce serait du Manden signifiant « Fils du maître » en souvenir de l'épopée manding de Soundjata. Et pour d'autres c'est le Mani de «Maa » le Lamentin (totem des malinkés).

Cette croyance subsiste encore dans certains (au Mali). Car en 1961, un Lamentin capturé dans le Djoliba (fleuve Niger) et installé au Zoo de Bamako. Des calamités s'abattirent sur le pays : excès de pluies, inondations, et le fleuve menaçait la population riveraine. Aussitôt,

certaines observateurs avertis insistèrent auprès des pouvoirs publics pour demander la libération du Lamentin totem de tous les Mansa – dèn (Keita) et de Modibo, chef de l'Etat. Et quand le Lamentin réintégra les eaux du fleuve tout rentra dans l'ordre.

Pour d'autres enfin, le pays s'appellerait Mali ou Melli comme l'hippopotame, du jour où ce « maître de l'eau » fit traverser le souloun (rivière du Mandé) en crue au Mansa Soundiata Keita lors d'une expédition.

Le Pr. Ki – Zerbo soutient qu'il a existé un « Monde africain noir ». Et ce serait à la périphérie de ce monde, le long du tropique du cancer, que des métissages auraient oblitéré la notion de race en agissant sur le type somatique et culturel négroïde. On peut admettre que les Noirs en général et les Malinké en particulier sont autochtones d'Afrique et du Mandé.

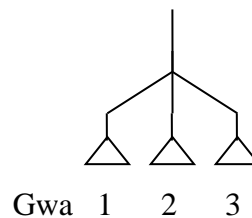
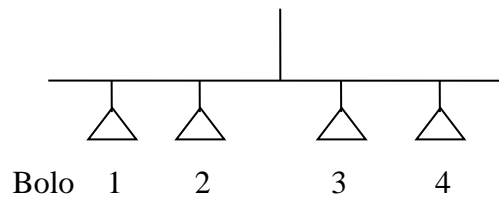
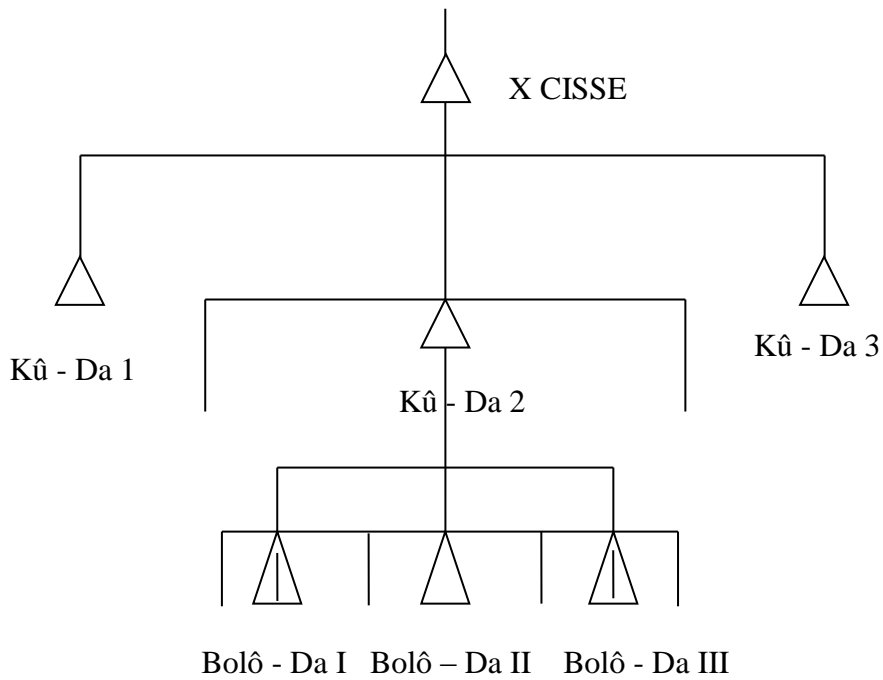
Ce sont : les Camara « Dugu-Kolo-Tigi » -les Tounkara –Les Kamissoko – les Keita« Dugu-Tigi »-Dembélé-Traoré- Béréte-Touré-Haidara-Fofana-Sanogo-Koné-Doumbia-Kourouma-Magassouba-Danssouba-Dangnogo-Kanté-Diané-Diabaté-Kouyaté, etc.

Etude de Cas : les Malinké de Kita.

On peut retenir que les Malinké représentent 70% environ de l'effectif total de la population de Kita, augmenté de 1,5 à environ 4 h/km².

En 1956 on retient 5083 pour le centre de Kita avec un taux de croissance de (2%) retenus en 1965.

b – Structures des Malinkés de Kita Kabila



Kabila = clan
 Kû – Da = Semi – clan
 Bolô – Da = lignage
 Bolô – branche
 Gwa = famille nucléaire

Dans le clan des Mâsarê on réserve :

- Keita pour les hommes et Souko pour les femmes ;

Chez certains Malinké du khasso :

- Soussoko correspond à Sakiliba ;

- Sissoko correspond à Demba ;

Diakité correspond à Diakhaté ;

Coulibaly à Fall ;
Dembélé (Traoré) à Diop ;
Diarra correspond à N'diaye ;

2. Le Groupe Soudanien :

a. Les Sarakollé ou soninké :

Les Sarakollé sont éparpillés le long de la frontière qui sépare le Mali de la Mauritanie. Au Mali, ils sont au nombre de 420.000 soit 8,60% de la population

La plupart des Sarakollé se dit originaires de Wagadu Ghana (premier Empire noir soudanien connu).

Ils se composent des clans suivants : Niakaté-Cissé-Sylla-Diabi-Sacko-Magassa-Toukara-Dramé-Niaré-Touré-Diawara-Doukouré-Soumaré-Souaré-Simbara-Kallé-Mangara-Haidara-Dembélé-Kamissoko-Traoré-Samboura, etc.

b. Les Sonrai ou Songhay :

Les Sonrai occupent une zone qui épouse la courbe de la boucle du Niger, c'est-à-dire la portion du fleuve qui va du Lac Débo, à l'embouchure du Birni n'kebbi, au Nigeria, entre les grands ergs stériles et le cours du fleuve.

Les Sonrai sont au nombre de 300.000 soit à peu près 6,20% de la population du Mali.

Selon certains auteurs, le pays songhay semble avoir été occupé jadis par les populations « voltaïques » qu'on pourrait rapprocher des actuels Koromba et Gourmantché.

Elles se divisaient en trois groupes : les « maîtres de l'eau » appelés Sorko (pêcheur)- les « maîtres de la terre » constitués par les Do (cultivateurs et éleveurs sédentaires) et les « maîtres de la brousse » (chasseurs) (voir « les gow chasseurs du Niger » de Dupuis Yacouba).

Ainsi donc, il ressort que les Sonrai du Mali sont issus d'un métissage de populations venues du Nord : Berbères, Touareg, Arabes et celles du Sud : Sarakollé, Malinké, Sorko et les populations voltaïques descendants des Koromba-Gourmantché-Do-etc.

C. Les Dogon : ou Hambé (Dokono au singulier).

Les Dogon constituent le peuple type qui, au Mali a le mieux conservé son originalité, son homogénéité, ses mœurs et coutumes particulières, ses croyances séculaires.

Les Dogon sont environ au nombre de 240.000, soit 4,97% de la population totale du Mali.

A l'origine des Dogon nous avons :

- « Les émigrants Rouges » qui s'étaient mélangés à d'autres pêcheurs entre le Bani et le Niger, les marigot de Dia et de Kouakourou, connues de nos jours sous le nom de Gara-Dougou (village des Rouges), Koron, Kourou, Kolon et Orandougou, Korombana ;
- « Le deuxième groupe ou clan des N'dogom » se composait des familles Guindo-Togo-Tessougué-Garano-Armai-Dibo-Pongoro - Oron-etc.Nadiemba-Ongoiba- Oudian et les Nadiemba ».

d- Marcel Griaule (1898 -1956) et les Dogon

Universitaire africaniste, M. Griaule a fait la renommée de l'ethnie Dogon (Mali), en même temps que la sienne, faisant découvrir qu'il y avait aussi chez ces peuples une philosophie et même une métaphysique.

Pour Griaule, la pensée Dogon d'écrite dans son œuvre capitale « Dieu d'eau », est le mythe primordial de la tribu, explicatif tant des

Techniques (forge, tissage) que des rites et de la notion de personne elle-même. C'est une somme philosophique de la pensée religieuse Dogon, laquelle se traduit dans la vie quotidienne par un grand nombre de symboles sous forme de dessins ou de sculptures, caractérisant tous les aspects de la vie sociale (croyances, rites et mythes, art, technique, langue, etc.).

Ainsi, tout objet a une explication symbolique, qui débouche sur le mythe.

« Dieu d'eau » présente la création du monde selon le discours d'un vieux sage.

Soit un dieu créateur, devenu maintenant lointain du nom d'Amma, qui crée le soleil et la lune, selon une technique proche de celle de la poterie.

Il fabrique ensuite la terre, en lançant un boudin de glaise qui s'étale de haut en bas, du Nord au Sud. Cette terre, lieu de fécondité, qui reçoit l'eau du ciel, symbolise la femme.

C'est pourquoi le dieu veut s'unir à elle et c'est alors que s'accomplit un premier désordre. La terre – comme doit l'être toute femme avant le mariage – n'est pas excisée. Une termitière, représentant le clitoris, entrave l'union, et le dieu doit la briser. Cette première transgression à la règle entraîne une naissance anormale, celle d'un être unique, au lieu de celle jugée idéale par les Dogon, la naissance de jumeaux.

Par la suite, « l'eau, semence divine, pénétra au sein de la terre » et entraîna la naissance de deux êtres, mi – humains et mi – serpents, génies appelés Nommo. Ces êtres prirent progressivement la place du créateur pour assurer la marche de l'univers.

Ces Nommo symbolisent la dualité, qu'on retrouvera chez les êtres humains, même lors d'une naissance unique, chacun possédant toujours deux âmes, l'une masculine, l'autre féminine. Là, comme cette androgynie est asociale, elle empêche la reproduction.

L'excision et circoncision redonnent à chaque être la plénitude de son identité sexuelle.

Puis, c'est l'apparition de l'homme, sous forme de ses ancêtres primordiaux, descendus sur terre. Ils sont au nombre de huit, quatre mâles et quatre femelles.

Pourquoi huit ?

Ce nombre correspond chez les Dogon à une unité de compte et il a une valeur symbolique. En effet, si à leurs yeux, jumeaux et couples forment l'unité complémentaire idéale, c'est que la masculinité est symbolisée par le chiffre 3 et la féminité par le chiffre 4. Le chiffre parfait qui représente l'union de l'homme et de la femme sera donc 7.

Mais la gémellité mâle sera évoquée par le 6 alors que la gémellité femelle le sera par le chiffre 8, nombre le plus élevé dans le système de comptage dogon. Ces huit ancêtres se partagent l'univers et chacun d'entre eux est représenté non seulement par

une descendance (les trois premiers ont donné naissance respectivement aux forgerons, aux cordonniers et aux griots), mais par des éléments de la nature, des constellations, des couleurs, etc. On retrouve là le système de participation ou les êtres, les forces, les éléments peuvent se trouver en relation d'analogie, participant de la même essence spirituelle.

Ces êtres descendent sur la terre les techniques et le langage, la parole ayant un rôle primordial dans les croyances dogon, celui d'apporter et d'échanger force spirituelle et fécondité. « Dieu d'eau » explique, par la bouche de l'informateur, que « la voix de l'homme alerte Dieu » et que « la force vitale qui porte la parole ... de la bouche en vapeur d'eau, qui est eau et qui est parole ». Or l'eau, c'est la fécondité. On retrouve ici la croyance à une force vitale, qui baigne le monde et qui anime les hommes et les esprits (animaux ou végétaux) et qu'on appelle Nyama chez les Dogon, terme correspondant au fameux « mana » évoqué par Marcel Mauss dans son « Essai sur le don, forme archaïque de l'échange » (1925).

. Le mythe cosmogonique a donc chez ces peuples une force déterminante. Il explique que, les symboles, l'organisation sociale, les techniques, l'art et les croyances .Tout est dans le religieux, tout s'explique par le religieux.

Ainsi, l'artisan dans ses gestes quotidiens reproduit symboliquement les événements décrits dans le mythe primordial. Dans la forge, la masse symbolise le génie de l'eau, le Nommo mâle, tandis que l'enclume représente le Nommo femelle. Quand la masse frappe l'enclume, le forgeron réactualise l'union mythique de ce couple. Quant aux poteries du soufflet, elles symbolisent le soleil, dont le souffle anime le feu. « En faisant sonner le fer dans lequel l'artisan mythique apporta tant de bienfaits, il rappelait aux hommes la puissance suprême d'Amma, le créateur, et du génie de l'eau, il aidait leur prière, il la fortifiait de son bruit », montrant ainsi combien tout geste, si technique soit-il, reste une prière.

4. Le Groupe Voltaïque :

a. Les Sénoufo-Minianka :

Les Sénoufo ou Sinèfo et les Minianka sont considérés comme appartenant à la même ethnie. Ils sont au nombre de 434.000 individus, soit 9% de la population malienne.

Les Sénoufo occupent l'extrémité sud du Mali, à la frontière de la côte d'Ivoire au sud et à celle de la Haute-Volta, à l'est, tandis que les Minianka se trouvant au nord des premiers sont limitrophes du Burkina - Fasso.

Le peuple Sénoufo-Minianka se compose de dix sous fractions dont trois seulement au Mali. Ce sont :

1 – les bamanan qui se trouvent dans le cercle de Koutiala et que l'on désigne sous le vocable de Bamâna-Sinèfo, c'est-à-dire bambara de langue sénoufo et les Bamâna-Mandéfo, c'est-à-dire bambara parlant le Manding (les bambara de Ségou qui sont leurs voisins proches).

2 - les Sénérhé qui habitent le Kéné Dougou dans le cercle de Sikasso et qui seraient la tribu – mère des Sénoufo de la partie Nord, appelés Minianka,

3 – les Tagba qui se trouvent à Sikasso (Mali) et Bobo-Dioulasso (Burkina).

b. Les BoBo :

Les Bobo occupent un vaste quadrilatère à cheval sur les territoires de la Haute-Volta et du Mali et limité à l'est par la Volta noire, à l'ouest par Bani (affluent du Niger) au nord par les falaises de Bandiagara et au sud par les cercles de Koutiala et de Sikasso.

Les Bobo sont au nombre de 100.000, soit un peu plus de 2% de la population totale.

Selon M. Delafosse, le nom bobo (« bègue » en mandé) est appliqué par les Dioula et les Bambara à quatre tribus, qui forment un seul peuple : Kian ou Tian, Tara, Boua et Niéniégué. Les dioula distinguent les trois premières tribus par des épithètes différentes appelant les Kian Bobo Zbé (Bobo blanc), les Tara Bobo oulé (Bobo rouge) et les Boua Bobo-fing (Bobo noir) sans que les épithètes soient motivées par la couleur de la peau.

Niéniégué : Nié = visage et Niégué = décoré, qui viendrait du fait que ses membres sur leurs visages des balafres ou scarifications.

A cette grande subdivision, il y a lieu d'ajouter d'autres ethnies plus ou moins importantes : les Dioula, les Toucouleurs, les Kakolo, les Bozo – Somono, les Sorko et les Kassonké.

IV. Histoire et archéologie :

A. Histoire :

a. La préhistoire :

Étalée sur environ dix mille ans, c'est la période au cours de laquelle s'effectue le passage de l'homme primitif à l'homme moderne.

b. Le paléolithique : (20.000 à 10.000 ans avant J.C) marque une étape importante dans le développement des races humaines, développement qui prendra un tournant décisif au Néolithique.

c. Le néolithique de tradition Soudanaise : (N.T.S.)

D'abord baptisés « soudanais » en arabe « soudan » « noir », ces hommes néolithiques sont appelés N.T.S. afin de respecter l'ignorance des savants sur leurs véritables origines.

Mélange d'autochtones et d'envahisseurs venus du Moyen-Orient, ils sont sans doute le point de départ de plusieurs ethnies africaines.

Les civilisations préhistoriques ont en commun le fait d'être préagricole, donc une économie fondée essentiellement sur les végétaux.

Certains groupes pratiquaient la cueillette des plantes variées, d'autres enfin vivaient presque uniquement de ressources animales par la chasse.

La chasse supposait des armes, des outils en pierre taillée ou polie. La découverte des fresques historiques au Nord du Mali permet de restituer une sorte d'itinéraire du Haut – Nil jusqu'en Afrique occidentale à travers le Sahara.

L'agriculture apparaît dans le monde entre 8.000 et 5.000 avant J.C. Mais c'est vers 2.000 avant J.C. qu'un foyer d'agriculteurs apparaît dans le Haut Niger avec les céréales (riz, mil, sorgho, fonio).

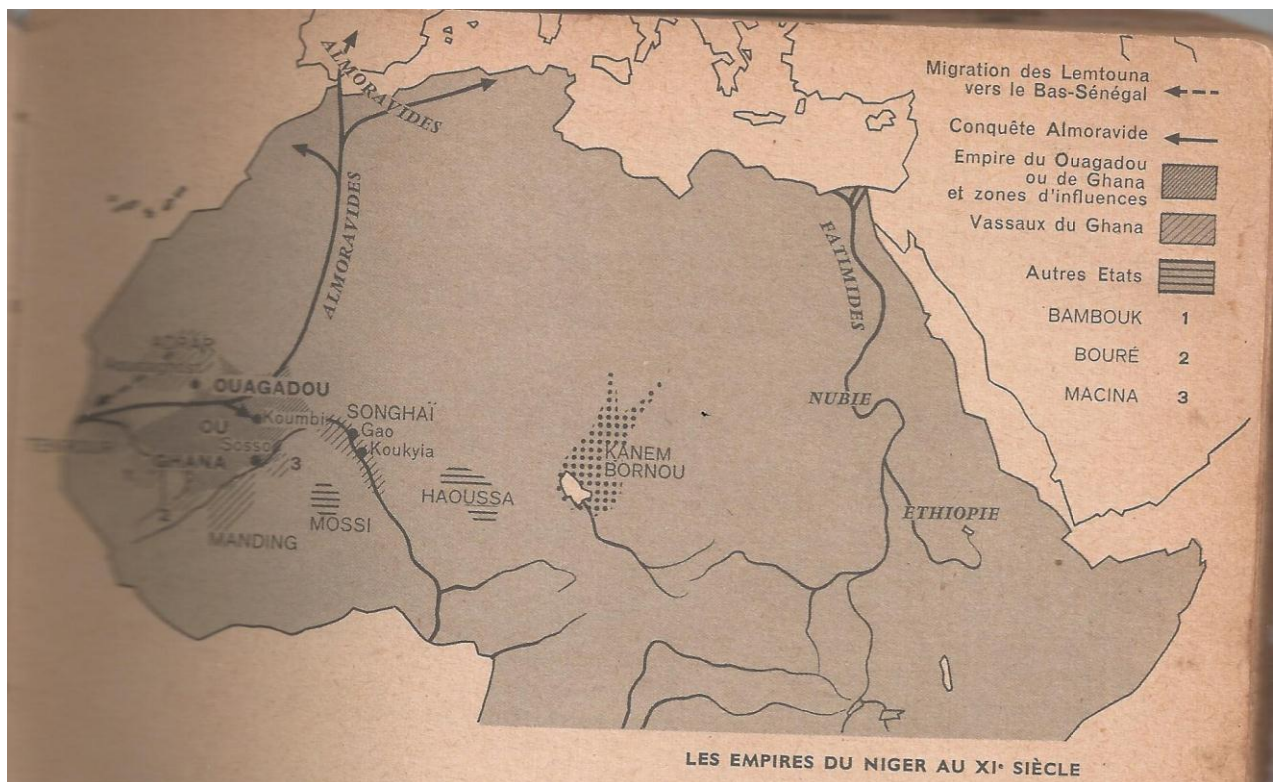
Apparaissent alors en Afrique deux types de civilisation différents : L'une au nord, est fondée sur l'élevage des animaux et l'autre au sud, sur l'agriculture.

Dans la steppe, la vie repose sur l'élevage des bovins (zébus à bosse) et dans le désert, sur les chèvres et chameaux à une bosse (dromadaire méharis).

Dans le désert ce sont les nomades caravaniers qui ont toujours été des commerçants et dans les Oasis, des agriculteurs soignent les palmerais.

B. La protohistoire : Le Moyen Age (5000 à 3000 avant J.C). Des civilisations existaient encore, telle celle d'Ouagadu-Ghana

1. Les Grands Empires du Moyen Age au Soudan :



a. Ghana : Ouagadu : (300 -200 avant J.C) fondation de Nema et Ouagadu par les Soninké, l'Empire aurait existé jusqu'à la conquête Almoravide en 1076.

b. Le Sosso : un Etat indépendant :

Au Sud de Ouagadu, la province Sarakollé de sosso (comme Ghana lui-même), profita de l'abaissement de Koumbi pour s'ériger en Etat indépendant vers 1.100, sous la dynastie de Diaresso, puis, celle des Kanté en la personne de Djara Kanté et son fils Soumangourou Kanté, un des grands hommes de l'histoire, qui conquiert un véritable Empire, comprenant presque toute la zone du Niger au Bambouk et du Haut Sénégal au désert.

Le pays Manding lui résiste, mais il occupe presque tout le pays y compris Dièriba, la capitale. Mais, un infirme de la famille royale (Soundiata Keita) devient adulte et vigoureux. Il reforme une armée, il reprend des territoires et rentre en 1234 dans Dieriba.

En 1235, il rencontre Soumangourou à Kirina, bataille où le souverain Sosso disparaît mystérieusement et avec lui son éphémère Empire.

c. Mali ou Manding:

Le peuple Malinké, installé dans la région du Haut Niger appelée Mali ou Manden, avait au début du Moyen Age été soumis au Ghana, et s'en était émancipé après la conquête Almoravide, à la fin du XIe siècle.

La défaite et la disparition de Soumangourou, qui fut l'œuvre de Soundiata, permirent en vingt ans à celui-ci de poser les bases de la puissance du Mali (1235-1255).

d. L'Empire Songhoï :

La fin de la puissance malienne porta les songhay à l'hégémonie au soudan pour plus d'un siècle.

Le peuple songhay, installé sur le Niger autour de Gao et en aval, s'attribue une première dynastie, les Dia, entre le VIIe et le début du XIVe siècle, dont la capitale Koukya n'avait été remplacée par Gao que vers 1010.

e. L'Empire des Askia :

Le règne de l'Askia Mamadou fut entièrement consacré à des expéditions qui ne furent pas toutes de succès (échec contre les Mossi du Yatenga, retournement du roi nigérien de Kebbi, qui finit par le vaincre en 1517).

A sa mort, l'expédition du pacha Djouder conquiert le Songhoï.

2. Chronologie :

Elle donne quelques dates d'évènements marquant la vie de notre pays.

? 200 avant J.C. , fondation de Nema et Ghana par les soninké du Diagha.

? 600 installations des songhoï à Koukia.

1042 débuts l'organisation de la secte berbère des almoravides.

1076 prise de Ghana par les almoravides et dispersion des soninkés.

- Fondation de l'Empire soninké des Sosso au Kaniaga, du royaume soninké des Niakaté au Kingui et royaume soninké des Doukouré au Bakourou.

1213 - Fondation de l'Empire Manding par Allakoi Keita.

1235 - Soundiata Keita bat Soumangourou Kanté à Kirina et renverse l'Empire Sosso de Kaniaga.

1250 – Les soninké-Nono fondent la ville de djénné.

1300 – Développement de Tombouctou et de Djénné.

1325 - Kankou Moussa s'empare de Gao et Tombouctou.

1400 - Migrations des Peuls du Kaniaga au Macina et au Bakounou.

1433 - Les Touareg s'empare de Tombouctou sur les Mandingues.

1450 - Arrivée des Kounta dans l'Azaouad.

1464 -65 Avènement de Sonni Ali-Ber.

1493 - Le soninké Mohammed Touré fonde à Gao la dynastie des Askia.

1495 - Commencement des migrations peules dans la boucle du Niger.

1585 - Fondation de Taoudéni.

1591 - Prise de Gao et de Tombouctou par le pacha marocain Djouder.

- 1600 - Formation des Foulanké du Ganadougou.
 - Installation des Banmana de Kolodian Coulibali à Ségou-Koro.
- 1670 - Bitton Koulibali fonde l'Empire Bamana de Ségou et étend sa domination jusqu'à Tombouctou.
 - Zié et Sounsa fondent l'Empire Banmana du Kaarta.
- 1680 - Prise de Gao par les Touareg.
- 1700 - Expansion des peuls dans toute la boucle du Niger et au delà, islamisation des peuls.
- 1720 - Migration des peuls du Fouta-djalou au Ouassoulou et vers la boucle du Niger ; formation définitive des Foulanké.
- 1826 - Prise de Tombouctou par les peuls du Macina.
- 1861 - Prise de Ségou par El-Hadj-Oumar Tall...

La République du Mali est assurément le berceau de nombreuses civilisations qui ont donné naissance à de nombreux Empires et Royaumes dont entre autres :

- . Empire du Ghana (VIIe – XIIe siècles) ;
- . Empire du Mali (XIIIe – XVe siècles) ;
- . Empire Songhay (XVe - XVIe siècles) ;
- . Royaumes Bambara de Ségou et du Kaarta (XVIIe – XVIIIe siècles) ;
- . Empire Toucouleur d'El – Hadj Oumar Tall (XIX siècle) ;
- . Royaume de Sikasso de Tièba et Babemba (XIXe siècle).

B. ARCHEOLOGIE : Les sites archéologiques du Mali.

Des outils très anciens, des galets aménagés ont cependant été trouvés près de Bamako.

Les fouilles archéologiques effectuées au Mali et Mauritanie ont révélé les vestiges de l'ère altérienne. Qui est une civilisation de chasseurs-cueilleurs Homo sapiens et qui est originaire d'Afrique du Nord. Elle s'est étendue entre 90.000 et 20.000 avant J.C. Elle est présente en Mauritanie, au Mali et au Niger. Elle se caractérise en particulier par le pédoncule qui permet d'emmancher des pointes et d'autres outils.



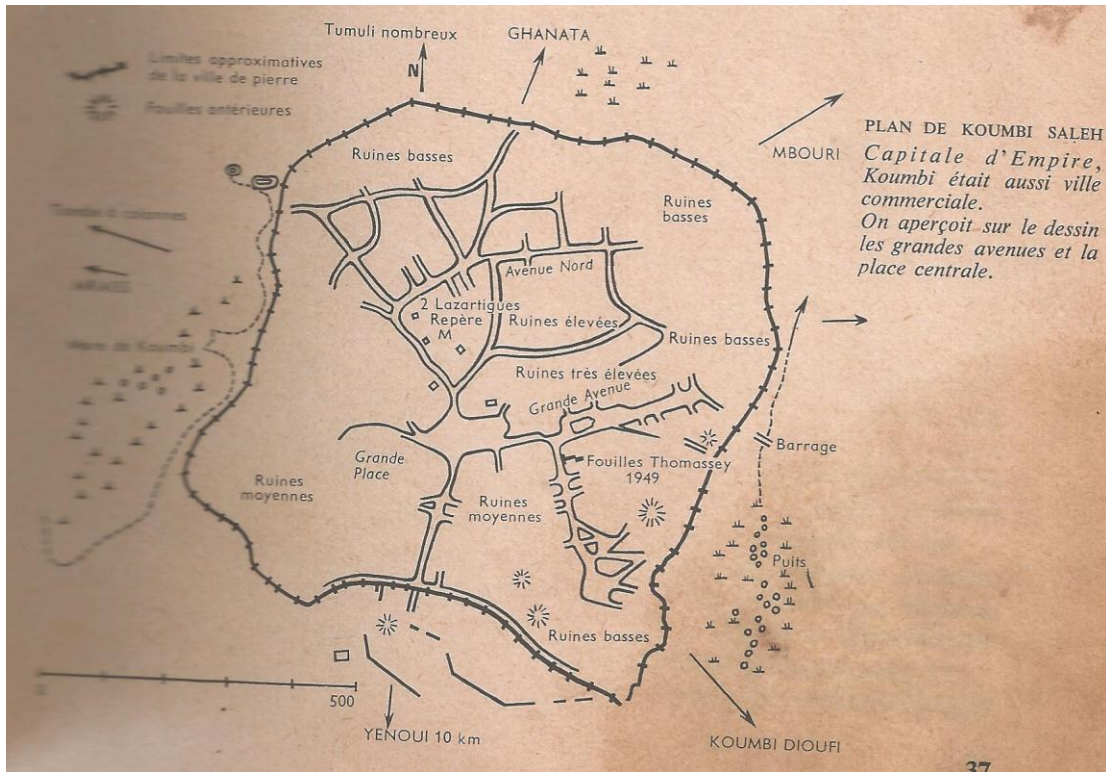
Ruines d'Aoudaghost

La période préhistorique, les objets les plus anciens attribués au paléolithique sont des « galets aménagés » ramassés en 1988 sur les bords du Niger à Faraban en amont de Bamako.

L'homme d'Asselar date de 7 500 à 8 000 ans est le spécimen le plus ancien de l'ouest africain' semble appartenir à la période post - paléolithique.

'L'occupation humaine du territoire malien au Néolithique est attestée dans de nombreuses régions du pays à travers l'industrie en pierre.

On situe l'apparition des métaux au Mali au dernier millénaire avant J.C. Les traces de fer relevées dans la vallée de la kolimbiné (affluent du fleuve Sénégal) ont été datées entre 800 et 417 avant J.C.



V.

Plan de Koumbi Saleh

V. Education et religions :

A. Education :

1. L'éducation traditionnelle :

a. L'enfance, premier âge :

La plus grande joie de la famille est l'arrivée au monde d'un enfant. Le nom de l'enfant n'est pas choisi au hasard. Autrefois, la fille aînée portait le nom de Sogona (Ière née), le fils aîné porte le nom de son grand père paternel dont il est censé être l'incarnation.

La vie d'un homme comporte quatre périodes :

1. Avant de pousser ses premières dents, l'enfant est considéré comme un élément du cosmos beaucoup plus qu'un individu social.
2. Des premières dents à l'âge de six ans, l'enfant est étroitement dépendant de sa mère (chez les Malinké, participe au gynécée).
3. De dix ans à l'initiation, il intègre les associations de classe d'âge (pour les repas et les chambres à coucher).
4. L'âge de l'initiation marque nettement le passage de l'enfance à l'état adulte.

b. La Femme :

La qualité première de la fille est d'être mère. L'excision confirme la fille dans sa féminité et la rend socialement apte à assurer son « métier de mère ». Auprès de leurs mères, elles ont appris à faire la cuisine, à filer.

Celles qui sont de familles de caste savent tourner la poterie, teindre à l'indigo, etc. L'éducation reçue est en rapport avec leur état futur.

Les vertus féminines les plus appréciées étaient la pudeur, la fidélité conjugale, la piété filiale envers les parents du mari.

Les drames conjugaux étaient plutôt rares grâce à l'éducation des femmes, formées à l'obéissance, mais dont la jalousie reste encore légendaire.

Depuis longtemps, les femmes ont cessé d'exercer un droit politique. Cependant, leur influence reste considérable dans la vie sociale et au sein de la famille, de sorte que, indirectement, elles agissaient sur la vie publique.

Au XIV^e siècle, la mère de Mansa Moussa II (1387) confisqua le pouvoir à son profit et laissa régner son second mari, Sandali ou Santigui.

- Le cas des deux sœurs : Yanou et Biro. Sonni mit fin à leur règne. Mais traditionnellement, au Soudan, la place de la femme se trouve au foyer. Cet état est le résultat d'une division du travail opérée de bonne heure et qui date de la fin du Néolithique avec la diffusion du fer en Afrique occidentale qui coïncide avec la naissance des premiers royaumes.

Toutefois, les traces du matriarcat initial restent vivaces et nombreuses, elles se manifestent par la place accordée à l'oncle maternel ; et les « gâteries » dont le neveu est l'objet chez son oncle.

En bamanan, le mot famille dérive de mère (ba) et les mots dén – l'enfant et ya – l'appartenance) ; de même le mot parenté – fa – dén – ya –(parenté).

La femme est d'abord la mère génitrice à qui l'homme doit tout. Elle est l'objet d'une vénération.

Les Toucouleurs disent que l'enfant est un livre écrit par sa mère, au monde de le lire et de le juger.

c. L'homme :

Le jeune homme est comme un étranger à la famille entre l'âge de sept ans et celui de sa circoncision qui se situe entre quinze et vingt ans. C'est le bilakoroya.

Le bilakoro vivant en bande avec ses camarades d'âge fait son « apprentissage de la vie » par de rudes épreuves, il est censé pouvoir se « suffire », aussi ne se présente-t-il à la maison que le soir.

Après le bilakoroya, le père prenait le garçon en main, l'initiait à son métier ; la circoncision est le terme de la vie de bilakoro, la vie d'homme commence après la circoncision.

A la ville, les choses étaient à peu près pareilles, à la différence près que dans l'aristocratie (guerrière, marchande ou maraboutique), l'école du bilakoro est remplacée par l'école coranique.

2. L'enseignement coranique :

Aller à l'école coranique, c'est fréquenter l'établissement de la mosquée ou suivre à domicile l'enseignement d'un lettré en arabe (mory Karamoko). Il s'agissait avant tout d'apprendre à lire et à réciter les versets du coran.

La méthode globale syllabique lente consiste à connaître par cœur ce qu'on apprend, et cet exercice de mémoire développait l'esprit de l'enfant. Celui-ci au bout de quelques mois, déjà familiarisé avec les lettres et syllabes, pouvait alors commencer l'écriture, il recopie lui-même sur sa planchette les versets à réciter.

La fin du premier cycle est sanctionné par une séance de récitation et de lecture devant le jury autour duquel parents et amis de la famille sont invités : c'est le Wala-labo des Mandingues et le Doual-alloual des Peuls.

Le deuxième cycle est celui des grammaires, l'élève s'initie à la traduction et apprend quelques règles de grammaire. Il aborde également le commentaire (Kolo-bo ou fassari) c'est-à-dire pénétrer le sens intime des mots chez les Malinké.

Ce cycle peut durer de trois à quatre ans et l'élève peut alors fréquenter les cours et conférences des grands maîtres de la mosquée.

Au troisième cycle, à l'école de la mosquée où professaient Imams-Cadis et grands juristes, l'élève étudie techniquement la langue arabe, il l'écrit et la parle avec élégance.

Les cours étaient dispensés le matin de bonne heure à la lumière du grand brasier de 5 h 30 à 9 h du matin.

L'après-midi de 18 h à 20 h, les parents payent au maître la « coutume du mercredi ».

Au XVI^e siècle à Tombouctou, elle était de cinq cauris pour les enfants du premier cycle et dix cauris pour ceux du deuxième cycle. Les marchands et les gens de cour avaient quand à eux le monopole de l'enseignement du troisième cycle organisé à Sankoré et à Djinguareiber.

Depuis le XIV^e siècle, la prospérité du Soudan ne cessait d'attirer lettrés et marchands arabes. Ainsi, Tombouctou et Djenné ont été de brillants centres intellectuels.

L'enfant grandit, bercé par les contes qui le familiarisent avec les habitants de la brousse, ses sentiments se forment selon la morale établie par le groupe social.

.

B. Religions :

1- La religion traditionnelle :

Ethnologues et sociologues africanistes voient un polythéisme en Afrique. Selon ces auteurs européens, la pensée religieuse du noir est une foi toute de force, comme le noir lui-même, devant une

nature exubérante. Cette foi est confiance car l'homme peut avoir la possibilité de « neutraliser » ou d'assimiler la force contraire.

Aussi, avant tout, le noir croit aux « forces » visibles et invisibles qui agissent et réagissent sur lui – même et sur la nature. Les fétiches sont souvent la représentation de ces forces.

La religion a ses rites et pratiques que doivent accomplir les seuls prêtres, le peuple est invité aux grandes cérémonies qui commandent une certaine solennité ; la naissance et la mort (c'est – à – dire l'entrée et la sortie de la vie) sont deux moments qui requièrent des rites religieux appropriés. L'homme apprend à vivre et cherche les voies et les moyens de se rendre le sort favorable.

Ainsi chaque clan, tribu ou même famille avait ses « pénates », ses dieux domestiques.

A. Il existe cependant une divinité suprême très distante, Mansa Dan – Bali ou Man – Tigui, ce Dieu sans « limite », ce Dieu incréé est rarement invoqué, pour le toucher, on passe par l'intercession des fétiches, des prêtres, ces derniers connaissent sacrifices nécessaires pour s'attirer la faveur de Mansa – Dan – bali.

Chaque clan, voire chaque caste de métier a ses pratiques magiques propres, les chasseurs constituent à cet égard une confrérie redoutée.

Il y a aussi les forces du mal appelé Soubaga (sorcier) par les Mandingues, « qui ne saurait avoir à sa merci un homme qui ne lui est pas parent et qui n'est pas dans une certaine mesure sa propriété naturelle ».

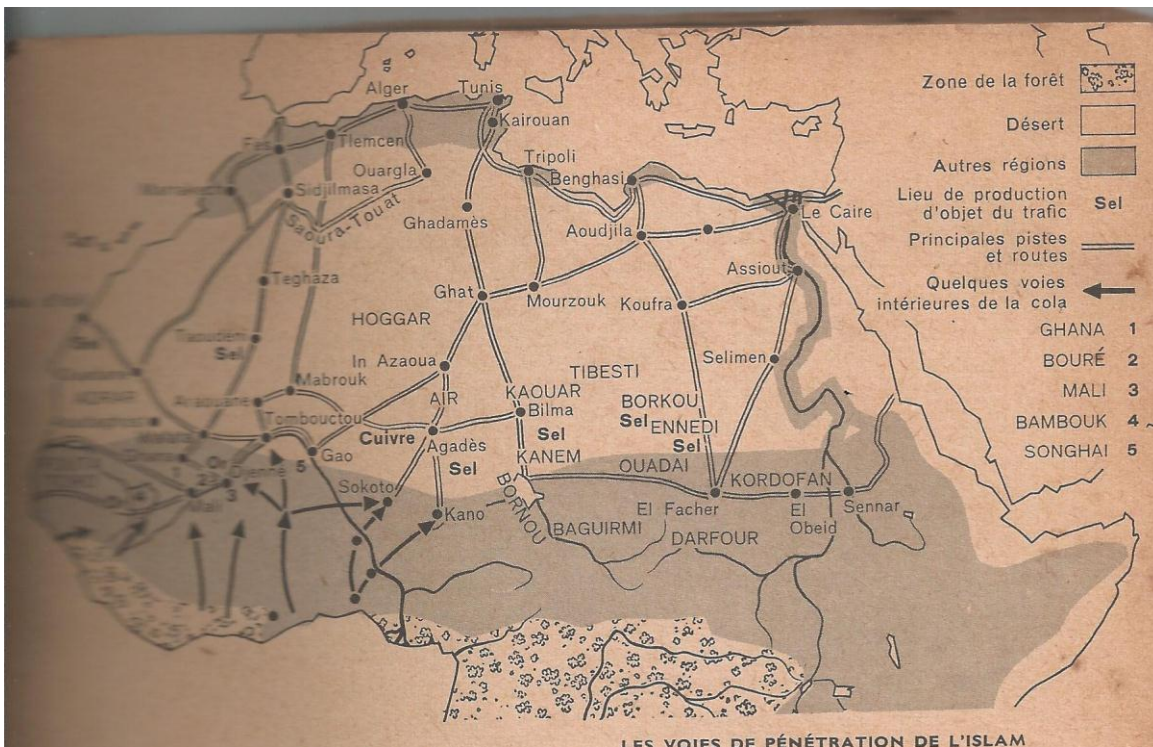
Il y a aussi la secte des antisorciers. Ainsi, tous les peuples anciens ont sacrifié à ces croyances, à ces pratiques avant que ne triomphent les grandes religions monothéistes.

2. Islam : C'est une religion venue d'Arabie et dont son prophète Muhammad (B.P.A.S.L) est né à la Mecque vers 571.

Il s'est répandit d'une manière pacifique : les migrations, le commerce, pérégrinations des lettrés et des hommes de religion ont contribué à son expansion au Mali vers le VIII^e siècle. Plus de 3/4 des maliens sont musulmans soit 85% de la population.

L'expansion de l'Islam au mali fut brutalement accélérée au XI siècle

par
le



mouvement religieux et militaire des Almoravides.

Les voies de pénétration de l'islam

Dès lors, le caractère de la pénétration musulmane change : elle devient guerrière.

La croyance en un Dieu Unique (Allah), le rôle politique de l'islam facilita partout au Mali la coexistence entre les différentes ethnies et les couches sociales de la société.

Le rôle grandissant de l'islam dans l'Empire de Ghana se confirme avec le mouvement almoravide et dans les Etats soudanais héritiers de Ghana (Mali – Songhay) qui en ont fait une religion d'Etat.

3. Le Christianisme :

Le christianisme est l'une des trois grandes religions monothéistes (avec le Judaïsme et l'islam) apparue au Ier siècle dans les provinces orientales de l'Empire romain et dont le prophète est Issa ou Jésus (B.P.A.S.L). C'est entre les XVIII et XIX siècles que le christianisme fut introduit en Afrique occidentale, par les Portugais dont les explorateurs et les négociants étaient accompagnés de missionnaires.

Les sociétés missionnaires les plus actives étaient :

5- la London Missionary Society (LMS) oecuménique;

6- la Church Missionary Society (CMS) anglican ;

7- la Baptist Missionary Society (BMS) baptiste;

8- l'American Board of Commissioners for Foreign Missions (oecuménique);

9- la Wesleyan Methodist Mission Society (méthodiste) et la Basel Mission (protestante), basée à Bâle.

Les premières missions furent pour la plupart protestantes (britanniques, américaines et allemandes).

Les missions catholiques nées après les années 1830, furent essentiellement françaises. Chaque mission avait en Afrique ses zones d'activités propres. La C.M.S opérait surtout en Afrique de l'ouest ; de même que la congrégation du Saint – Esprit et les Pères Blancs.

Bien que le christianisme soit peu développé au Mali, cependant on compte 1% de chrétiens et protestants dans la population totale.

Le Cardinal Daniélou pense que la première évangélisation de l'Afrique fut judéo – chrétienne. L'Evangile des Hébreux et des écrits de Clément d'Alexandrie s'y rattachent.

Au Mali, la « Bonne Nouvelle » est venue le 20 Novembre 1888 dans la première région à Kita, dix (6) missionnaires dont un père sénégalais. Ils appartenaient à une congrégation (groupement religieux au sein duquel on trouve des sœurs- frères les pères blancs- spiritains- les abbés) et sont venus de Saint- Louis à Kita Makan Djan bougou.

Après des tentatives d'évangélisation vers le nord, ils ont été tous décapités. D'où la fondation de la première école et le 1er manguier à Kita.

Après la première région, les missionnaires arrivent à Ségou le 1er Avril 1895 et à Tombouctou le 21 Mai de la même année.

Les pères du Saint- Esprit après avoir évangélisé le Mali, partent pour la Guinée pour laisser place aux pères blancs et aux sœurs blanches en 1901. Les autres régions du Mali ont été évangélisées après le 1er Evêque et archevêque Monseigneur Luc Sangaré.

Actuellement, l'Eglise du Mali compte 2% de chrétiens repartis entre 6 diocèses dirigés par un Evêque.

VI. Administration :

Les Fonctionnaires Civils : Entre le Ve et XIe siècle, l'armature administrative du Soudan était déterminée par les liens de parenté avec l'Empereur, à partir du XVe siècle le mérite l'emporte sur la naissance : on verra aussi bien des peuls, des mandingues, des Diawanbès, des Sarakollés que des Maures ou des Touareg occuper des hautes fonctions à la cour de Gao.

Directement intéressés au pouvoir, ces « hommes nouveaux » ne tardèrent pas à lier leur sort à celui de l'Etat.

Désormais aux audiences royales, le Djima – Koi, généralissime des forces armées, avait seul le droit de s'asseoir en présence du souverain.

- Le Kourmina – Fari, gouverneur des provinces occidentales, était aussi vice –roi, et de fait, pouvait aussi se faire précéder de tambour quand il se déplaçait.

- Le Dendi – fari ou gouverneur du Dendi, berceau du royaume Songay, avait le privilège d’adresser des remontrances au roi, à faire des « observations au souverain en toute franchise ».

- Le Bara-koi ou gouverneur du bara avait un droit de veto dont le roi devait tenir compte. Son voisin, le gouverneur du Dirma ; pouvait seul entrer au palais sans descendre de son cheval, maître de la cavalerie royale en cas de guerre.

Les fonctionnaires les plus proches du souverain sont les représentants des grandes administrations, les Katib ou secrétaires qui rédigent correspondance, actes et décrets royaux.

Les ministres les plus importants étaient : le Babili –Farma ou ministre des cultures ; le Hali –Farma ou ministre des Eaux et de la navigation ; le Ouanei – Farma ou ministre des domaines et de la propriété ; le Sao –Farma ou ministre des forêts et surtout le Khalissi –Farma ou trésorier général. Cette dernière fonction sous les Askia était toujours confiée à un grand lettré dont la probité était reconnue de tous.

L’hérédité des charges s’est établie dans l’administration, certaines fonctions font nettement apparaître qu’on se succédait souvent de père en fils (Imams- notaires- professeurs- juges, fonctions libérales).

Les Fonctionnaires militaires. L’armée, depuis Sonni Ali, n’a cessé d’occuper une place de plus en plus grande dans la vie du pays. Mais, Askia Mohammed sut un moment rallier les lettrés aux militaires : la guerre de conquête devint la « guerre sainte ». Mais la création d’une armée de métier coïncida avec l’essor des lettres et consumma la séparation entre le militaire et le civil. Les armées se recrutaient surtout dans le petit peuple, elle abusera de sa force et, au mépris des citadins et des ruraux, elle répondra par le pillage et la brutalité.

La cavalerie, les cavaliers étaient vêtus à la manière des chevaliers du Moyen – Age européen et combattaient avec les longues lances ou piques.

Au XVe et XVIe siècle, le Mali pouvait aligner plus de 100.000 hommes et la cavalerie impériale atteignait le chiffre de 40.000 chevaliers.

Sur les effectifs de Gao, il y avait 4 régions militaires et dans chaque province un gouverneur militaire à côté d'un gouverneur civil, la ville avait une garnison de 3.000 cavaliers et une infinité de fantassins.

En 1591, Askia Ishaq II rassembla 30.000 hommes et se porta devant l'ennemi Djouder.

Mais, au XVIe siècle le Soudan accusait un net retard sur l'Europe et l'Afrique du Nord en matière d'armement : l'arme à feu y était inconnue et ce retard fut fatal à la civilisation soudanaise.

VII. Arts :

Classification : Selon De Pedrals, l'art nègre en général se divise en :

Arts ordinaires : travail des graines- de cuir- fibres- argile- ivoire- bois- métaux et en terre cuite.

1. Les arts majeurs : Tiges –alebasses décorées –terre cuite –
statuaires – masques.

L'art à ses origines, est indissociable de la vie religieuse, c'est progressivement que naît l'art profane, d'abord pour le plaisir des rois, puis pour celui d'un plus grand nombre.

Au Soudan (Mali) chaque peuple a conservé une certaine individualité.

Au sud du Mali, l'art sénoufo est un art original, abondant de grande qualité, comme l'art dogon ou bambara auxquels il s'apparente par plus d'un aspect. C'est aussi un art de paysan, toujours sobre.

Les statues de plus d'un mètre (hommes et femmes) dos à dos mettent en relief les caractères les plus anciens de l'art sénoufo.

Le Gpo- Oro. C'est la connaissance du gpo-oro qui, permet de définir la fonction exacte de ces statues et de leurs nombreux attributs, voire même leurs origines.

Dans le bois sacré du gpo-oro avec ses enclos et ses entrées, ses pistes, ses cases, ses cônes en terre, ses places sacrificielles, les statues se dressent en des lieux précis, prêtes à servir.

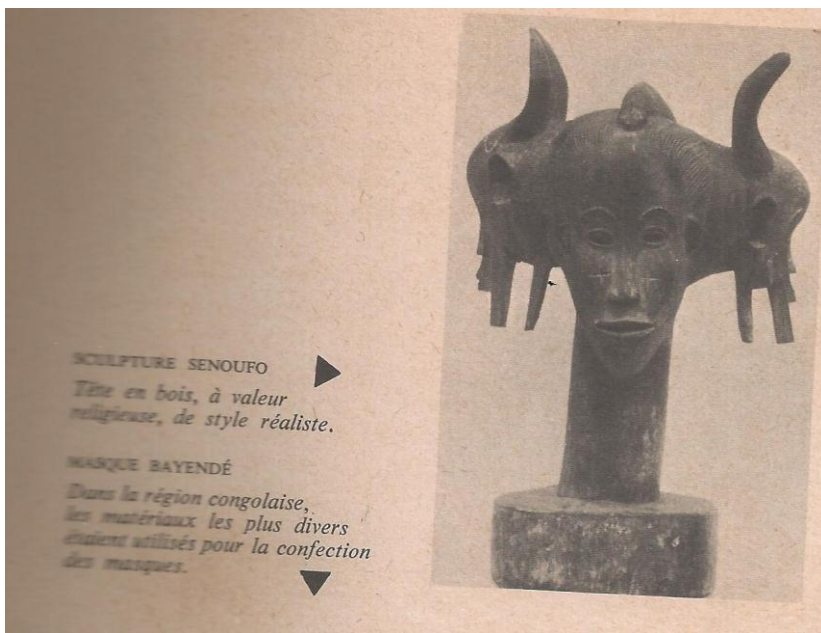
Au Mali, chaque peuple a conservé son originalité. Bambara et Malinké se sont distingués dans la sculpture sur bois ; les masques : le Soudan a été entre le XI^e et XVI^e siècle un grand foyer culturel et artistique.

Au XI^e siècle, El Bekri évoque des idoles de la religion animiste : masques- statuettes et autres objets de culte, toutes choses considérées aujourd'hui comme objets d'art.

L'influence de l'Islam est très nette dans les arts décoratifs. La calligraphie arabe a en soi une valeur artistique certaine et les soudanais ont su également tirer parti de cette veine.

L'écriture Kufique, ici comme dans le proche orient, a été largement utilisée par les artistes dans la décoration des tableaux- coussins- plateaux- etc.

Mais l'orthodoxie affichée des Askia donna aux villes un aspect franchement « arabe » sinon musulman : les représentations humaines sont bannies.



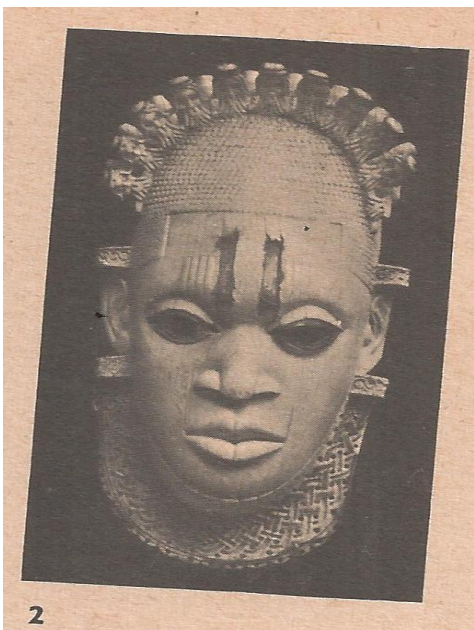
Sculpture Sénoufo, à valeur religieuse, de style réaliste. **Chasseur d'antilope, Bénin**

2. Les arts traditionnels : du bois prirent un nouvel essor après la chute des Askia, dans le cadre des royaumes et communautés animistes nés de l'éclatement de l'Empire.

Ces arts et jeux sont intimement liés aux pratiques magico religieuses. Avec le temps et surtout sous l'action des transformations sociales, plusieurs cérémonies ou fêtes se désacralisent et il s'ensuit une laïcisation du rituel : masques, tam-tam et autres instruments tombent dans de domaine du profane.

Au Soudan, grâce aux structures étatiques, chaque peuple a pu développer sa propre culture. Le pouvoir central ; depuis le temps du Ghana ; ne s'est jamais signalé par une intolérance.

Les Mandingues, bâtisseurs d'Empires ont donné aussi de grandes œuvres d'art. Les arts traditionnels sur bois, la céramique et l'orfèvrerie ont connu sous leurs Empires un essor considérable.



**Masque d'ivoire du Bénin
Portant la tiare royale**



Masque Bayendé, Congo

La statuette de la prêtresse invoquant la pluie : elle a les deux mains levées au dessus de la tête, l'une ouverte fait le signe de l'appel, l'autre fermée, arrête et précipite la pluie.

Les grands masques religieux sont sous la garde des anciens organisés en sociétés secrètes : Simo chez les Baga. Nalous et komo chez les Malinkés.

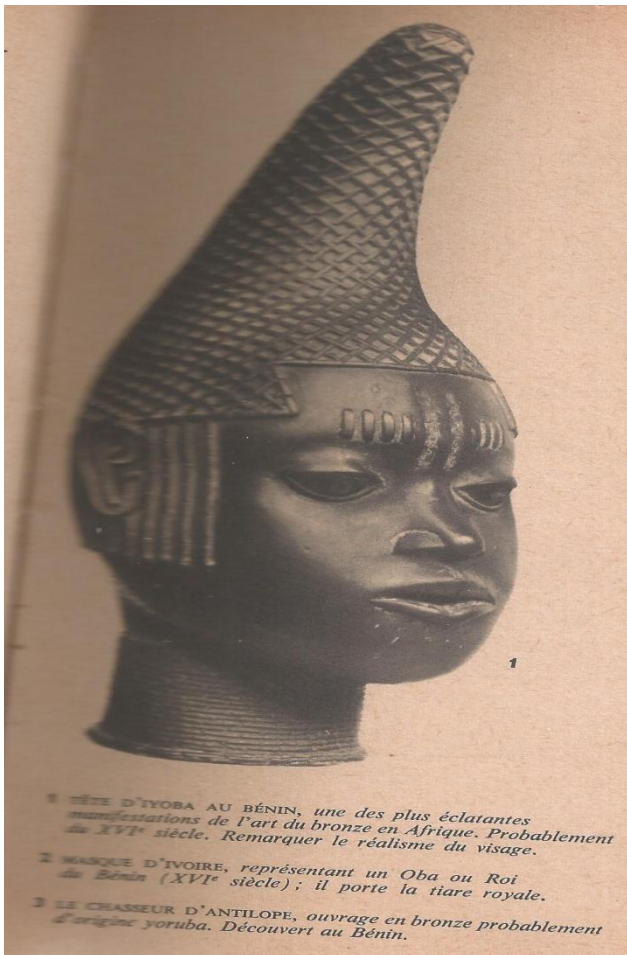
Le Komo est un masque de lion ou d'animal fabuleux barbouillé de sang, de jus de cola et de sang de poulet. C'est le plus secret des masques mandingues.

L'annonce de l'apparition du stondel, du kondén ou du sogoninkoun est un évènement que les jeunes attendent avec impatience.

Le Tyi-Wara (ciwara) des Bambara représente l'antilope messagère des dieux, qui enseigna aux humains l'agriculture.

Le Sogoninkoun, masque de réjouissance populaire, est absolument profane ; par le style, ce haut masque est de la veine que le ciwara : la sculpture représente l'antilope, et une statuette de jeune fille.

Diangoni, air musical guerrier, dédié à Fakoli, devint ainsi l'air musical des descendants de ce général.



Tête d'Iyoba (Bénin)

Baloba, air favori de Soumaoro Kanté après la grande victoire de Kirina, a été décrété musique nationale de tous les Mandingues par Soudiata.

Douga, chant guerrier par excellence, est la musique de tout guerrier qui s'illustre dans une bataille.

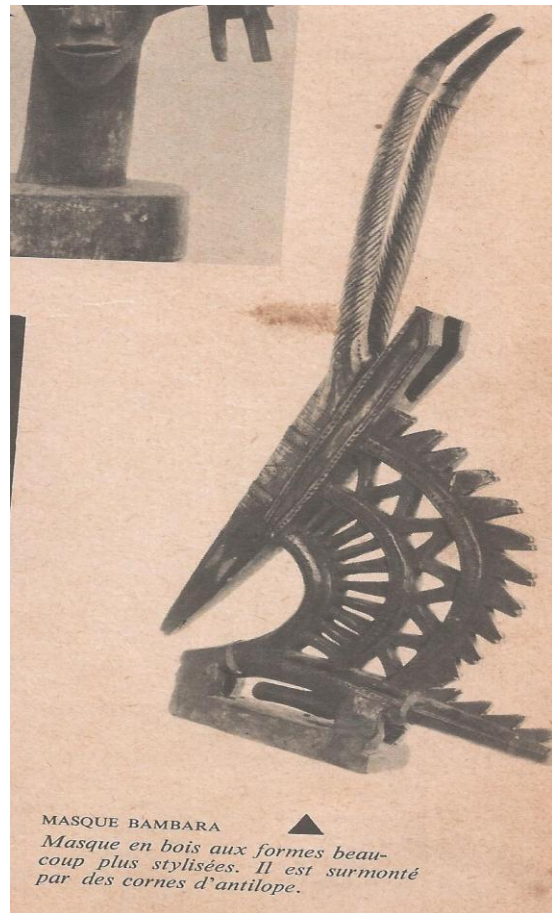
Sara, Toutou, Kala, sont des airs galants dont il est difficile de préciser la date.

Enfin, le dogme animiste (le culte des morts, les cultes des forces physiques et des Génies, les sociétés secrètes, la magie, ...).

On devine la puissance de telles institutions en dehors même du domaine religieux. Elles jouent pour la plupart un rôle politique et social fort important, et sont à l'origine de la plupart des grandes convulsions dynastiques qui ont fait périr les Empires noirs.

VIII. Architecture :

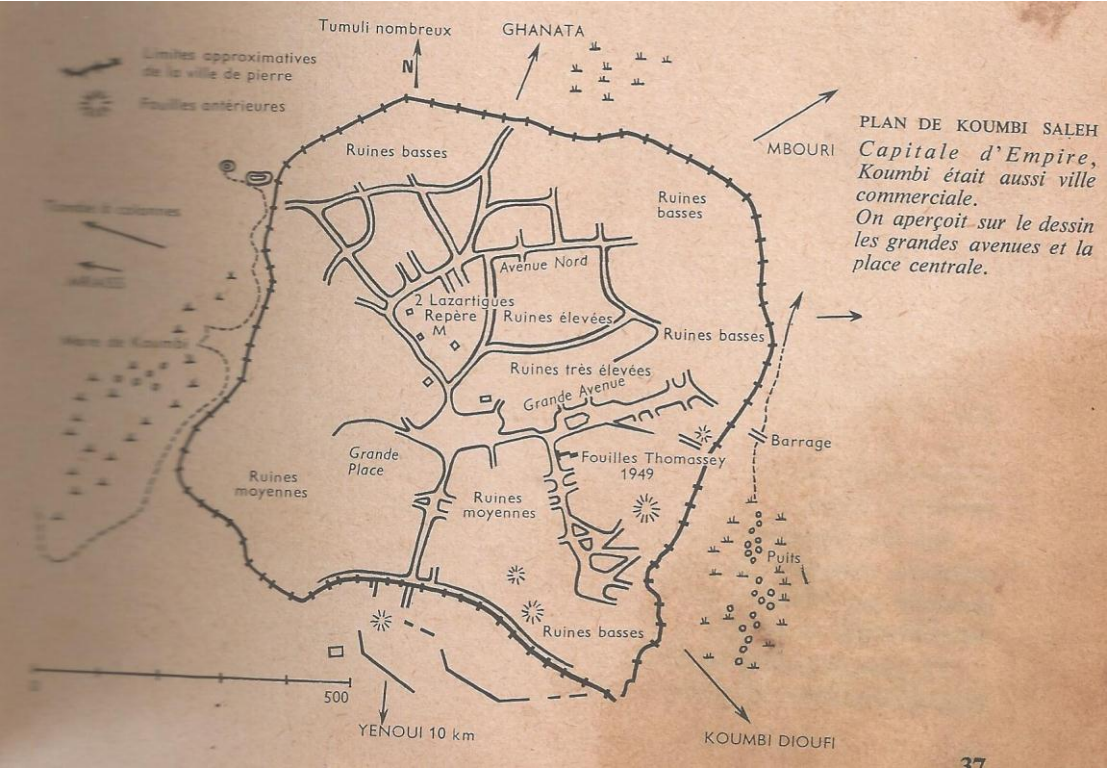
L'architecture malienne est un phénomène urbain. Des découvertes récentes ont permis de dégager les ruines de plusieurs villes et d'en reconstituer la conception.



Masque Bambara (Mali)

A la frontière du Mali et de la Mauritanie, on a découvert une ville qui date du XIIe siècle, très vaste, et qui serait l'ancienne capitale du Ghana, Koumbi Saleh, Tombouctou et de Djéné.

Plan de Koumbi Saleh, Capitale de l'Empire





Ruines de la ville d'Aoudaghost, en dur selon la technique soudanaise.

IX. Le Mouvement Politique : entre (1946-1956)

La constitution de 1946 avait permis à 32 députés africains de représenter leurs pays à Paris, sans compter les conseillers de la République (33) et les 40 conseillers de l'Union française.

Dès septembre 1946, ils avaient fait en commun un manifeste indiquant qu'ils acceptaient l'Union française, sous réserve qu'elle servirait de base au mouvement ultérieur de décolonisation.

Fait capital, ce manifeste convoquait un « rassemblement africain à Bamako pour le mois d'Octobre 1946 » Congrès de Bamako en 1957
p. 102

- 1. Le congrès de Bamako du R. D. A, en Octobre 1957** avait été préparé et présidé par Fily Dabo Sissoko. La conférence parvint à un accord d'autonomie interne des territoires africains et la transformation de l'A. O. F. et de l'A. E. F. en « Fédérations démocratiques constituées par ces territoires sur la base de la solidarité, de l'égalité et d'abandons volontaires de souveraineté territoriale »

2. L'initiative de la Fédération du Mali :

Quatre Etats, le Sénégal- le Soudan- la Haute - Volta et le Dahomey, décident créer en Janvier 1959 une « fédération du Mali » ayant pour but regrouper plusieurs territoires en ensemble suffisamment puissant et homogène. Mais la Haute- Volta et le Dahomey, en pleine crise intérieure, ne purent se joindre à la fédération, qui se limita ainsi au Soudan et au Sénégal.

Senghor et Lamine Gueye s'unir à Modibo pour fonder un éphémère parti, le Parti de la Fédération Africaine (P.F.A). Mais, en Septembre, le Comité Directeur du P.F.A décida de demander immédiatement le « Transfert des Compétences Communes», Senghor remettait à Paris un document réclamant l'indépendance des Etats du Sénégal- Soudan.

« Les leaders politiques en pays bambara et malinké comprirent rapidement ce qu'ils pouvaient tirer d'institutions aussi puissantes que les Tôn. A toutes les phases de l'évolution politique on voit intervenir ces associations qui ont servi de cadre d'embrigadement de la jeunesse rurale. Le parti lui-même est considéré comme un Tôn à grande échelle.

Le succès du R.D.A auprès des jeunes était du, en grande partie, au fait que le parti respecta l'idée d'une jeunesse en tant que groupement particulier : organisation indépendante régie par des lois propres mais à l'image de la société globale (qu'est le parti).

« L'évolution politique moderne se manifeste (...) par la création d'un parti unique qui tend à assimiler les groupements traditionnels de structure horizontale et se situe directement à l'échelle nationale.

Il semblait donc que les habitants du pays supportaient deux modes de gouvernement aux intérêts divergents. Ce fut une première source de crise politique.

Dans un climat d'hostilité à peine voilée, les organisateurs du R.D.A (Rassemblement Démocratique Africain) définissaient clairement ce qui, dès 1946, leur servi de programme.

La dernière phase du pouvoir traditionnel correspond au succès du R.D.A, à l'obtention de l'indépendance politique puis à la suppression des chefferies en 1958, confirmée en 1960, à la réforme politique survenue en République du Mali.

3. Les Structures Politiques Modernes :

A partir des structures traditionnelles, les dirigeants maliens ont établi une organisation politique moderne dont voici le schéma :

- les comités correspondent aux villages et aux quartiers (en ville),
- les sous- sections correspondent aux arrondissements administratifs,
- les sections correspondent aux divisions administratives dites cercles,
- le Bureau Politique National (B.P.N) est au sommet.

Après une éphémère fédération avec le Sénégal, l'ex- Soudan français devenait la République du Mali le 22 Septembre 1960 avec U.S.R.D.A, parti unique au pouvoir.

Pour les premiers dirigeants socialistes, l'Afrique, comme l'Europe, recherchera le socialisme pour :

Son humanisme : respect des personnes et des droits de l'homme ;

Son pouvoir d'épanouissement de la personnalité ;

Ses modes de diffusion des notions de responsabilité et de solidarité.

Pour qu'il y ait socialisme, il faut que la société considérée se fonde sur :

La propriété sociale des moyens de production ;

La gestion démocratique de ces institutions ;

L'orientation de la production vers la satisfaction des besoins des individus de la collectivité.

Mais pour que le socialisme soit possible, il faut que les forces productives atteignent un degré de développement supérieur aux besoins.

3. Genèse du mouvement démocratique :

Après la prise du pouvoir par l'Armée le 19 Novembre 1968, la décennie 1990 incarne dans diverses régions du monde l'idée de la démocratie qui semble désigner « Le Nouvel Ordre Mondial ». Dans la seconde moitié d'Octobre 1990, foisonnent de nombreux partis et associations (A.J.D.P, C.N.I.D, ADEMA, AEEM, UNTM, AMDH, ADIDE, JLD, MPA, FIAA, MFUA, etc.)

4- Le processus électoral :

L'avènement de la troisième République nécessitait l'organisation d'une série de consultations électorales pour fonder démocratiquement le nouveau régime. Ce processus électoral a été piloté par le Secrétariat d'Etat aux Reformes Institutionnelles – crée le 26 Août 1991 par les autorités de transition et qui sera érigé plus tard en un ministère délégué.

Les élections de 1992 sont une référence qui permet une appréciation sincère du phénomène d'abstention.

Aux présidentielles de 1992, le taux de participation au 1er tour fut de 23,59% et de 20,87 au second tour.

En 1997, le 11 Mai, il sera de 29,02%.

Tableau XI : Résultats provisoires du 1er tour des présidentielles du 11 Mai 1997

Candidats	Suffrages	%
Alpha O. Konaré (ADEMA)	1.395.581 30.195	84,36 1,83

Mountaga Tall (CNID)	32.040 16.007	1,94 0,97
Soumana Sacko (CPP)	29.259 19.437	1,77 1,17
Mamadou L.Traoré (MIRIA)	21.860 59.001	1,32 3,57
Choguel K. Maiga (MPR)	17.123 26.565	1,04 1,61
Idrissa Traoré (PDP)	1.647.068	100%
Abdoul W. Berté (PMDR)		
Mamadou M. Diaby (PUDP)		
Almamy Sylla (RDP)		
Seydou B.Kouyaté (US.RDA)		
TOTAL :		

Source : Le chemin des orages

5. Cadre institutionnel de la 3^{ème} République :

- 1- Le Président de la République
- 2- Le Gouvernement
- 3- L'Assemblée Nationale
- 4- La Cour Suprême
- 5- La Cour Constitutionnelle
- 6- La Haute Cour de Justice
- 7- Le Haut Conseil des Collectivités Territoriales
- 8- Le Conseil Economique et Social

6. La décentralisation.

Le décret No 93 – 001 / PRM du 06 Janvier 1993, adopté par l'Assemblée Nationale en sa séance du 29 Janvier 1993 et promulgué par le Président de la 3ème République sous le No 93 – 008 du 11 Février 1993.

La décentralisation occupe la 4^{ème} place à égale distance des problèmes de l'école, de L'armée, du pacte national, et de l'emploi parmi les nombreux défis du pays.

Républiques	Circonscriptions administratives				Communes			
	District	Régions	Cercles	Arrondissements			Urbaines	Rurales
					P. E	M. E	P.E	M. E
1ère République	0	6	41	218	5	8	0	0
2ème	1	7		279			0	0

République			46		19	0		
3 ^{ème} République	1	8	49	282	24	0	0	0

7- Les Institutions régionales :

1- Le plan Régional

. Depuis la loi de la décentralisation, les régions peuvent conclure avec l'Etat, des contrats pour financer des objectifs qui doivent être compatibles avec ceux du plan national.

. Les régions concluent également des contrats avec les départements, les communes ou d'autres régions, ainsi qu'avec des entreprises.

.L'ensemble de ces contrats s'insère dans un plan régional d'une durée de cinq ans.

.Les contrats de plan Etat- Régions sont actuellement en négociation (2008- 2013)

La Région : une collectivité territoriale

En 1992, le volet de la loi de décentralisation fait de région une collectivité territoriale, c'est- a. dire une circonscription gérée par des élus désignés par le suffrage universel, lesquels composent le conseil régional (doc. 3). Celui- ci dispose d'un budget qui lui est propre (doc. 4) et c'est désormais le président du conseil régional qui exécute les décisions, le préfet de région conserve un pouvoir de contrôle.

Un comité économique et social, dont les membres sont désignés par les organisations professionnelles (patronat et syndicats), est constitué et donne son avis sur les décisions à prendre.

Les compétences du Conseil Régional

Elles s'appliquent à l'économie, à la formation et à l'éducation.

b. Dans le domaine économique, la région est le partenaire privilégié de l'Etat pour l'élaboration et l'exécution du plan national. Elle élabore son propre plan, définissant ainsi ses objectifs et conditions de leur mise en œuvre (doc. 1 et 2). La région intervient directement dans

la vie économique en exonérant certaines entreprises de la taxe professionnelle, en procédant à des études concernant le développement régional, en attribuant des aides financières.

c. En matière de formation, la région partage avec l'Etat la mise en œuvre des actions de formation continue et d'apprentissage.

d. En matière d'éducation, la région assure la construction et les dépenses de fonctionnement des lycées.

Exécutif

6ans

Président du conseil
Régional

Conseil régional

Membres élus pour

Conseil économique et social

Membres désignés pour 6 ans

8-Rôle du Pouvoir politique :

A. Encadrement administratif.

. La répartition des hommes et des activités économiques.

. L'organisation de l'espace : entretien des routes, délimitation des provinces, surveillance des frontières.

B. Les Frontières.

La frontière désigne l'espace dont dispose un Etat et où s'appliquent ses droits et lois.

10- Fonctions des frontières :

Les frontières remplissent plusieurs rôles :

une fonction légale ;
une fonction fiscale ;
une fonction de contrôle de mouvements des populations, des biens et des capitaux ;
une fonction militaire et une fonction idéologique.

X. Le Tourisme :

Le Tourisme est en plein essor Les vestiges du passé malien attirent de nombreux touristes. Le gouvernement, pour faciliter l'hébergement des touristes, a construit de nombreux hôtels privés dans les grands centres urbains.

1. Tombouctou : la cité mystérieuse :

Cité millénaire de Saints et d'érudits. Porte du désert situé dans la région nord du Mali, Tombouctou a toujours attiré de nombreux explorateurs au fil des siècles.

Après son inscription en 1988 sur la liste du patrimoine mondial de de l'UNESCO, la ville a aussi été désignée par l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (UNESCO) comme capitale africaine de l'Islam.

A Tombouctou siège aussi le centre Ahmed Baba qui abrite plusieurs manuscrits anciens, œuvres d'historiens, mathématiciens, théologiens ou architectes du monde datant de la glorieuse époque de l'Université de Sankoré.

2. Artisanat :

L'artisanat tombouctien riche et varié n'est pas réservé à des hommes de caste. De la cordonnerie à la bijouterie en passant par la broderie et la fabrication de portes décorées, ce sont les nobles qui excellent dans tous les secteurs de l'artisanat. Ses pédagogues affirment que l'esprit est apte à assimiler en l'absence de soleil. Voilà pourquoi ils dispensaient leurs cours la nuit et le matin de bonne heure avant que le

soleil passe au zénith. Le jour, les étudiants partaient dans les différents ateliers pour apprendre un métier. Ils étaient ainsi aptes aussi bien d'esprit que des mains. C'est cette absence de délimitation entre le travail intellectuel et le travail manuel qui a créé un foisonnement de corps de métiers à Tombouctou.

Ici, les portes sont également des objets d'art décorées de divers motifs géométriques en métal argenté.

Tombouctou a sa mythologie symbolisée par Al Farouk, un cavalier habillé de blanc et parcourant la ville sur un cheval blanc.

3. La région de Kayes :

. Les chutes de Gouina à 80 km au Sud – Est de Kayes tombent à une hauteur de 16 m.

. Les chutes de Paporah à 15 km de Kayes et à 500 m du village de Kobacola, tombent à une hauteur de 20 à 25 m.

. Le lac Magui à 70 km au Nord – Est de Kayes est entouré d'une belle rônieraie.

. Le Tata d' El Hadj Oumar à Koniakary à 77 km à l'Ouest de Kayes.

. Le fort de Médine construit à 12 km de Kayes par Faidherbe en 1855, servi pendant la deuxième guerre mondiale, en 1940, à abriter une partie des réserves d'or de la Banque de France.

4. La région de Mopti : le pays Dogon

Le pays Dogon se situe en zone sud sahélienne au Mali. Il se compose d'un vaste plateau (de grès, accidenté de brutes, de monstres de pierres et de cheminées de fées).

Sangha en pays Dogon est classé patrimoine mondial par l'UNESCO en 1989.

CONCLUSION

L'étude de la société malienne soulève de nombreuses interrogations :
D'abord sur la diversité ethnique, culturelle et historique du pays ;
Ensuite, l'abondance des ressources hydrauliques, minières, énergétiques et humaines ;
Et enfin, le manque d'infrastructures sociales, de tissu industriel et l'insuffisance des productions agricoles pour soutenir le taux de croissance démographique.

Les défis sont certes énormes, mais pas impossibles à relever un pays au sous – sol riche et varié, et une jeunesse dynamique et ambitieuse, bourrée de talents et de compétences.

Pour bâtir un Mali fort et prospère, nous devons reformer notre système éducatif en l'adaptant aux exigences du monde moderne.

Former par le biais des sciences humaines et sociales un nouveau « type d'individu », avide de savoir et capable de relever ces défis.
Résoudre une fois pour toute la « crise scolaire » et asseoir les bases d'une « éducation scientifique » solide pour soutenir ce projet.

Ça passe aussi par la résolution définitive de la « question Touareg » qui porte sérieusement préjudice à la stabilité du pays.
Décidément, aujourd'hui rien n'est impossible pour le mali dont le but est : Un Peuple, Un But, Une Foi. Et indivisible.

- BIBLIOGRAPHIE -

Imprimeries du Mali « Géographie de l'Afrique 9 ème Année »
Editions Août 1980
J.F. ADE Ajayi et Michael Crowder « Atlas Historique de l'Afrique » Editions du Jaguar
Gaoussou Drabo « Le Chemin des Orages »
Bocar N'Diaye « Groupes Ethnique du Mali »
Br 450 « Rapport Commercial Agricole et Industriel sur le Soudan »

Har (6) 700 « Afrique Art animiste »
Jean Gallais « Pasteurs et Paysans du Gourma »
Belin « Histoire – Géographie 3^e »
« Mali Tourisme, No 1 »
Assoi Adiko et André Clérici « Histoire des Peuples Noirs »
C.E.D.A. Abijan
« Manuel Scientifique de l'Afrique Noire » B.N.
Djibril Tamsir Niane « Le Soudan Occidental au temps des grands Empires XI – XVI^e siècle » Présence Africaine

Jacqueline Delange « Arts et Peuples de l'Afrique Noire »
Ibrahima Baba Kaké « Histoire Générale de l'Afrique » volume 1.
Maurice Delafosse « Le Haut Sénégal – Niger » Tome 1.
Jean Ziegler – Dominique Zahon « Sociétés Secrètes »
Diango Cissé « Structures des Malinké de Kita »
Alain Maharaux « L'Industrie au Mali »
« Rapport National sur le Développement Humain Durable » No
M 330 PNUD 2000
« Partenariat Mali Banque Mondiale 1999 / 2000 »
Iba Ndiaye « Les Elections de 1997 au Mali, résultats et réflexions »
Geoges Hardy « L'Art Nègre »
Sall « Le Pari de la décentralisation au Mali » M 350 (CCF)
« Association pour le Développement de l'Education en Afrique
(A.D.E.A)
« Forum de la Diaspora malienne » 2002
Jacques Lombard « Introduction à l'ethnologie » Armand Colin
Alassane Diarra « L'occupation de l'espace et l'exploitation des
ressources naturelles par les agriculteurs et les pasteurs au Mali »
Institut des aménagements régionaux et de l'environnement
Montpellier / France 1993.
« L'économie politique de l'éducation au sahel » 10/10/1991
« Plan d'opération de l'initiative riz campagne 2008/2009 »
« Bilan de l'emploi » O.E.F (2000 -2002)
Amidou Magasa « Papa commandant a jeté un grand filet devant
nous » Fondation yeredon